



Exigeons une Éducation prioritaire élargie et renforcée

29 novembre 2016

La mobilisation des lycées relevant ou devant relever de l'Éducation prioritaire continue.

L'Éducation prioritaire ne saurait s'arrêter à la fin du collège, comme si le passage en seconde mettait fin aux inégalités sociales et territoriales.

Alors que la mobilisation s'étend sur le territoire et que les établissements sont de plus en plus nombreux à se mobiliser, c'est par une déclaration grossièrement politicienne et teintée de mépris pour les personnels en lutte que la ministre a choisi de répondre. Non, Madame la ministre, les personnels ne disent pas, comme vous l'affirmez, que *"vous avez bien fait de réformer l'Éducation prioritaire à l'école et au collège"* et ils ne se satisferont pas de l'annonce du retour des lycées en Éducation prioritaire... au prochain quinquennat.

C'est une provocation !

La réforme de l'Éducation prioritaire a laissé un grand nombre d'établissements et d'écoles sur le bord du chemin. Surtout, elle ne s'est pas traduite par une hausse des moyens et une baisse des effectifs par classe, mesures indispensables pour améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

Dans de nombreux établissements et écoles de l'Éducation prioritaire, les conditions de travail des personnels et d'études des élèves continuent de se dégrader. En REP+, les pratiques managériales se généralisent.

Bon nombre de lycées, en particulier les LP, ont un taux de catégories socio-professionnelles défavorisées qui n'a rien à "envier" à certains collèges et sont pourtant en dehors de tout dispositif lié à l'Éducation prioritaire. Les personnels des LP les plus difficiles exigent leur intégration à l'Éducation prioritaire.



La CGT Éduc'action revendique l'établissement d'une nouvelle carte de l'Éducation prioritaire, sans aucune sortie, basée sur des critères sociaux et géographiques objectifs et transparents, intégrant les lycées et la diminution drastique des effectifs par classe avec des maxima inscrits réglementairement.

La CGT Éduc'action appelle :

 les personnels des lycées relevant ou devant relever de l'Éducation prioritaire, dont les LP, à amplifier la mobilisation, par la grève le 29 novembre et à débattre des suites du mouvement, y compris la reconduction,

 les personnels des REP et REP+ à se réunir, débattre d'une réforme de l'Éducation prioritaire plus juste et de la mobilisation pour y parvenir, y compris par la grève le 29 novembre.

**Dans l'Éducation Prioritaire
et les établissements devant en relever :
toutes et tous en grève le 29 Novembre.**



Il est nécessaire, pour la CGT Éduc'action, de revenir sur la réforme de l'Éducation prioritaire de 2014.

Cette dernière, faite à budget constant, ne donne pas les moyens nécessaires à la réussite des élèves et nie la nécessité d'une réduction forte des effectifs par classe.

De plus, le ministère a refusé de rendre publics les critères qui ont permis d'établir la carte des REP et REP+, rendant illégitime la sortie d'établissements et écoles de tout dispositif et le refus d'intégration d'autres.

Enfin, les conditions de mise en œuvre de la pondération en REP+, sans cadrage national, induisent souvent pour les enseignant-es une augmentation de la charge de travail.

La CGT Éduc'action revendique des mesures d'urgence pour l'Éducation prioritaire :

- Établir une carte de l'Éducation prioritaire par l'utilisation de critères objectifs. En conséquence, l'indice social utilisé par le ministère doit être rendu public et débattu pour qu'il tienne compte des spécificités rurales et urbaines.
- Extension de l'indemnité REP à tous les personnels en exercice, notamment de vie scolaire (AED, AESH...).
- Transformer les pondérations REP+ en heures de décharges sans contrepartie, afin de reconnaître la difficulté d'y enseigner.
- Mettre fin à l'École du socle et permettre l'innovation pédagogique dans le cadre de l'autonomie des équipes.
- Diminuer significativement les effectifs dans les classes : dans le 1^{er} et le 2nd degré, avec 15 élèves par classe maximum.
- Rétablir une carte scolaire permettant la mixité sociale.
- Mettre fin à l'autonomie des établissements.
- Assurer la concertation des équipes en l'intégrant au temps de service des personnels dans tous les établissements.
- Remettre en cause les réformes du Bac pro en 3 ans et du lycée général et technologique. Mettre fin au développement de l'apprentissage.
- Maintenir des équipes stables avec des personnels titulaires en nombre suffisant. Cela passe par la titularisation immédiate et sans conditions de concours et de nationalité de tous les personnels précaires et une revalorisation salariale pour tous et toutes.
- Restaurer une véritable formation initiale par un recrutement niveau licence et deux années de stage, et développer la formation continue de tous les personnels.
- Renforcer les équipes de vie scolaire, de santé et de service social, de personnels administratifs et d'agent-es.



Tract
Grève le 29.11.16 pour les Lycées
en Éducation Prioritaire

Pour rejoindre la CGT Éduc'action...

Nom : Prénom :

Téléphone : Mél :

Adresse :

Métier : Lieu d'exercice :

Je renvoie ce coupon à : CGT Éduc'action - 263, rue de Paris, case 549 - 93515 Montreuil cedex - unsen@ferc.cgt.fr